

Une mutuelle adaptée à nos besoins...



La restauration ferroviaire est une activité atypique qui se démarque notamment par une cadence de travail soutenue, une totale arhythmie des horaires, des conditions de travail difficiles et de plus en plus dégradées.

Une santé fragilisée, de nombreux arrêts maladie, des troubles musculo-squelettiques importants sont les conséquences directes de l'exercice de notre métier au quotidien...

C'est pourquoi, depuis plus de 20 ans, les salarié-e-s de la restauration ferroviaire bénéficient en contrepartie d'une couverture santé d'entreprise adaptée, avec des garanties de remboursements et de prises en charge de qualité. **Ainsi, notre mutuelle est un marqueur social fort, c'est un élément essentiel et fédérateur reconnaissant la pénibilité de nos métiers.**

Faute de mise en place par notre Employeur d'une politique volontariste en terme d'embauches, **la moyenne d'âge des travailleurs au sein de l'entreprise est, mécaniquement, de plus en plus élevée, dépassant 47 ans d'âge !** La question d'une mutuelle de haute qualité est d'autant plus cruciale que la collectivité des travailleurs au sein de Newrest est vieillissante, conséquence parmi tant d'autres, d'une politique de gestion des effectifs discutable et désastreuse.

... Que NEWREST a sabordé.

Impulsée par Benoit VIGNON, l'ensemble de la Direction Générale n'a pour seul objectif, de réduire les frais généraux et ainsi réaliser des économies drastiques sur l'ensemble des postes de dépenses.

1€ dépensé en mois pour le confort des salariés est ainsi 1€ de gagné dans les poches de nos actionnaires.

Après les économies faites au profit de chambres d'hôtel au rabais, parfois insalubres ;

Après les économies réalisées en nivelant par le bas la prise en charge des taxis ;

Voici l'ultime coup de rabet sur notre mutuelle !

Chronologie d'un vol organisé :

À l'arrivée de Newrest en 2013, notre contrat mutuelle, géré jusqu'alors de manière saine et non lucrative par un institut de prévoyance, présente alors un très léger déficit de son taux de sinistralité (différence entre soins remboursés par rapport aux cotisations versées).

Newrest saisi alors l'occasion pour imposer, dès 2015, sa logique économique court-termiste en mandatant pour la première fois un courtier (intermédiaire payé grassement par nos cotisations) chargé de gérer notre contrat santé auprès d'une compagnie privée d'assurances. Un nouveau système est dès lors mis en place :

- **Une couverture de base** : dont 60% est pris en charge par Newrest et dont le prix est volontairement très abordable, mais qui présente des garanties au rabais.
- **Un système d'options 1 ou 2, facultatives** : à l'entière charge du salarié, nécessaire pour maintenir des prestations de qualité dont nous bénéficions d'office jusqu'à présent.

Ce double système imposé par Newrest signe le début de la mise à sac de notre protection santé. **En prenant à sa charge 60% de la seule couverture de base, dont le prix a été tiré vers le bas, cela lui permet d'économiser plus de 300 000 €,** et ne fait qu'alourdir notre déficit structurel. Le problème reste entier.

Puis, comme vous l'avez tous constatés, notre contrat n'étant absolument pas viable en l'état, la valse des changements a commencé.... 2015, 2017, 2018, et désormais 2019 ! Chaque changement de contrat s'est traduit par une aggravation sans cesse plus importante du taux de sinistralité, puisque Newrest, dans sa grande cupidité, en profite à chaque passage pour réduire toujours un peu plus le montant de la couverture de base. (Une nouvelle vague de plus de 100 000 € d'économies dans les poches du patron !).

Désormais, Newrest s'attaque aux garanties de remboursements et prises en charge pour les réduire au strict minimum légal.

Suppression du forfait ostéopathie/chiropraxie, abaissement sans précédent des garanties dentaires et optiques, prise en charge des opérations de la myopie au rabais, etc...

SUD Rail tire le signal d'alarme !

NON à l'abaissement des garanties de remboursement :

➤ **Nous demandons à ce que la future mutuelle préserve et sanctuarise les actuelles garanties.**

Un énième changement de couverture santé ne peut pas se traduire par un nouvel abaissement de ces garanties. La fragilisation de la santé des salariés ne doit en aucun cas être la variable d'ajustement pour permettre un retour à l'équilibre des finances.

Que la Direction Générale prenne sa part de responsabilité :

- **Que l'Employeur assume les dégâts causés par sa volonté de détruire notre structure de cotisations, en prenant à sa charge le déficit de notre contrat !**
- **La solidarité pour tous les parents isolés et le maintien des enfants au sein de la couverture de base, prise en charge à 60% par l'Employeur.**
- **SUD Rail est prête à négocier une juste cotisation de la couverture de base pour maintenir des garanties de remboursements de qualité, telles qu'elles l'étaient à l'arrivée de Newrest.**

Pour rappel : plus de 106€ (employeur + salarié) à l'arrivée de Newrest, contre à peine 58€ (employeur + salarié) aujourd'hui. Les cotisations ont fondu de moitié. La hausse de nos cotisations est donc parfaitement envisageable si elle permet de maintenir nos actuelles garanties. **Mais pour cela, l'Employeur doit accepter de mettre de sa poche et ainsi retrouver un rôle fondamental au sein de l'intérêt collectif.**

Notre santé vaut bien plus que vos économies !

La mise sous perfusion de notre mutuelle santé n'est qu'une manifestation supplémentaire d'un travail de sape sans précédent de nos acquis :

- **Nouvel outil de planification qui ne résout en rien la pénibilité ;**
- **Procédures de taxi de plus en plus restrictives ;**
- **Des hôtels de plus en plus éloignés, insalubres ;**
- **Des procédures de plus en plus nombreuses et incompréhensibles, du matériel inadapté ;**

Puisque Newrest a anéanti toute tentative de dialogue social au sein de l'entreprise, la mobilisation massive de toutes et tous est désormais le seul moyen de nous faire entendre... Ne les laissons pas faire.

Préparons-nous !